

CHARGÉ D'ÉTUDES (H/F) HABITAT FONCIER

Contrat à durée indéterminée.

Association Loi 1901, l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise regroupe dans son partenariat l'Etat, des collectivités locales et territoriales, le Département de l'Isère et le Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise. Outil œuvrant à la mise en cohérence des politiques publiques, conformément à l'art. L. 132-6 du code de l'urbanisme, l'Agence élabore des démarches d'observation, des études et des réflexions préalables à destination de l'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire et ce à des échelles variées. L'effectif de l'Agence compte environ 57 collaborateurs, pour un budget total de 4,8 M€ environ, provenant exclusivement de fonds publics. Organisée par pôles multithématiques, l'Agence met en œuvre son programme d'activités au travers d'équipe-projets. Ces productions sont définies dans un programme pluriannuel, sur la base duquel ses partenaires apportent leur contribution financière à l'Agence.

La structuration des politiques de l'habitat et politiques foncières dans le périmètre de l'Agence nécessite un renforcement de l'équipe actuelle.

En effet, l'Agence accompagne différentes intercommunalités de la région grenobloise, urbaines, périurbaines ou rurales, dans l'élaboration, le suivi et l'actualisation des politiques de l'habitat et des politiques foncières. Plusieurs politiques intercommunales seront en actualisation lors des prochaines années, et devront intégrer les enjeux du ZAN, de la neutralité carbone, du vieillissement de la population. La requalification de l'habitat et la programmation résidentielle sont aussi des composantes importantes des démarches de revitalisation des centres bourgs qu'accompagne l'Agence, des projets de dynamisation urbaine conduits dans le cadre des polarités métropolitaines de Grenoble-Alpes Métropole, de différentes études urbaines à l'échelle communale.

Les questions liées aux besoins en logement, à la programmation résidentielle, aux nouveaux modes d'habitat, aux politiques de requalification, y sont particulièrement présentes.

LES MISSIONS

Placé(e) sous l'autorité du Responsable « Fabrique du cadre de vie », le (la) collaborateur(trice) recruté(e) viendra en pilotage ou en appui des équipes-projet mobilisées pour conduire des études ou être en posture d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans des démarches de projets. Ses missions :

- Elaborer des **diagnostics** habitat/foncier territoriaux et accompagner la formulation de **stratégies territoriales et de propositions d'actions** à différentes échelles :
 - Diagnostics de PLH ou volets résidentiels de PLU intercommunaux, études de marché, études en matière d'habitat et de peuplement communal, ... ;
 - Formulation d'orientations et propositions d'actions dans le cadre de politiques intercommunales de l'habitat.
- Conduire des **études de besoin en habitat, formuler des orientations de programmation résidentielle** dans le cadre d'accompagnements de projets urbains et d'aménagement, ou dans le cadre d'opérations de revitalisation des territoires ou du programme Petites Villes de Demain ;
- Conduire des **études foncières** (études de gisement foncier et immobilier, repérage et qualification des friches...) et contribuer à la formulation de **stratégies foncières** ;
- Contribuer aux missions de **suivi des politiques habitat et foncier** (observatoires des PLH, suivi du volet Habitat des documents d'urbanisme, études foncières...).

PROFIL

Diplôme de niveau Bac + 5 en urbanisme/aménagement.

Le profil recherché est celui d'un chargé d'études (H/F), avec une expérience confirmée en expertise et production d'études dans le champ de l'habitat et du foncier, et pouvant intervenir sur plusieurs registres :

- Expertise : réalisation de diagnostics habitat aux différentes échelles, analyse des marchés immobiliers et fonciers, capacité à formuler des propositions d'actions/de programmation cohérentes avec les dynamiques territoriales du marché immobilier et l'environnement réglementaire et institutionnel des politiques locales d'habitat et d'urbanisme ;
- Technique : maîtrise des méthodes et outils de traitement de données et de cartographie, capacités de représentation et d'expression graphique ;
- Relationnel : connaissance des acteurs intervenant sur ce champ et de leur logique, aptitude à la relation partenariale, au travail avec des élus, au travail d'équipe.

Il(elle) dispose d'une expérience (au moins 5 ans) dans un poste de chargé d'études habitat/foncier avec une expérience en agences d'urbanisme, et/ou bureaux d'études, et/ou collectivités, intégrant une expérience du travail en équipes pluridisciplinaires.

QUALITES REQUISES

- Bonne connaissance des politiques publiques en matière d'habitat, de politiques foncières, d'urbanisme et d'aménagement, de requalification.
- Maîtrise des bases de données métier habitat/immobilier (Insee, Sitadel, ECLN, Perval, Majic, DVF, Cecim...).
- Connaissance des acteurs et des produits logement.
- Maîtrise des méthodes d'analyse des besoins en logement, du marché immobilier et de programmation résidentielle.
- Maîtrise des outils cartographiques (Qgis), de représentation (suite Adobe, Illustrator) et de bureautique (Power point, Word, Excel).
- Capacités de synthèse. Qualités rédactionnelles, d'expression orale et écrite et graphique. Intérêt pour la restitution pédagogique et communicante des analyses.
- Intérêt pour le travail en équipe et pour les études en mode projet, fédérant des compétences pluridisciplinaires,
- Capacité à piloter des équipes-projet.
- Rigueur intellectuelle et méthodologique.
- Curiosité d'esprit, créativité, réactivité, autonomie.

NATURE ET DURÉE DU CONTRAT

Contrat à durée indéterminée et à temps plein.

Rémunération à négocier / selon expérience.

Avantages : RTT / Possibilité de télétravail / Tickets restaurants / Participation de l'employeur aux frais de mutuelle et aux frais de déplacement.

Délai : à pourvoir au plus tôt.

CANDIDATURE

Réponse attendue **jusqu'au 18 juillet 2022** à adresser uniquement par courriel à florence.duband@aurg.asso.fr, attachée de direction.

Entretiens à prévoir en présentiel ou en visioconférence (selon les conditions sanitaires en vigueur) **entre le 20 et 27 juillet 2022.**